COMMUNE D'OUFFET Conseil communal

Conformément aux articles L1122-11 et L1122-12 du CDLD, nous avons l'honneur de vous inviter à la <u>réunion du Conseil communal</u> qui se déroulera le **mardi 06 juin 2022** à 18H00'.

Vu les conditions sanitaires, <u>le Conseil sera organisé en présentiel à la Maison communale</u> d'OUFFET

Pour mémoire, avant l'ouverture de la séance formelle du Conseil communal, il y a le 1/4 d'heure des Ouffetois.

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit ci-après.

ORDRE DU JOUR.

Première convocation.

SEANCE PUBLIQUE:

- Ordre du jour de diverses intercommunales (et autres associations communales): décision à prendre.
- 2) Conseil cynégétique du Condroz liégeois Désignation d'un représentant : Décision à prendre
- 3) Contrat Rivière Ourthe (C.R.O.) Prolongation du programme d'actions 2023-2025 (pour conseil de mai ou juin) : décision à prendre.
- 4) Décret gouvernance rapport de rémunération 2022 ex.2021 Approbation : décision à prendre.
- 5) Location de la chasse sur les propriétés communales du 01/07/2022 au 30/06/2034 Approbation du cahier des charges : décision à prendre.
- 6) Centrale d'achat du Forem : Marché portant sur la fourniture et la maintenance de la solution IBM existante, l'acquisition de matériels et logiciels du catalogue IBM, ainsi que les services de consultance y afférents Adhésion : Décision à prendre
- 7) Projet de liaison « mode doux » en site propre entre Ellemelle et Warzée Appel à projet « Mode doux 2018 » – Acquisition des emprises nécessaires - Approbation des conditions d'acquisition des emprises.
- 8) PCDR Convention GREOA-Commune d'OUFFET portant sur l'accompagnement de la Commune d'Ouffet dans le cadre d'une ODR après approbation du PCDR
- 9) SPW Protocole de collaboration entre les communes et le département de la police et des contrôles du Service Public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et environnement – Approbation du protocole : Décision à prendre
- 10) Police : divers arrêtés pris depuis le 03/05/2022 Ratification : décision à prendre.

SEANCE A HUIS CLOS:

- 11) Location de la chasse sur les propriétés communales du 01/07/2022 au 30/06/2034 Désignation des titulaires du droit de chasse : décision à prendre.
- 12) Demande(s) de concession de terrain de sépulture : décision(s) à prendre.

Ouffet, le 25 mai 2022.

Par le Collège,

La Directrice générale ff, (S) Hélène PREVOT

Le Bourgmestre, (S) Caroline MAILLEUX